

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 30 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

8 heures 03 minutes du matin, Express.  
9 — 03 — — Omnibus-Mixte.  
2 — 13 — — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Express.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

**RÉSERVES SONT FAITES :**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**  
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

Deux graves préoccupations pèsent en ce moment sur l'Espagne : les finances, les élections.

Quels seront les résultats de l'emprunt ? Quelles seront surtout ses conséquences, au point de vue des finances espagnoles ? Cette dernière question a dû être examinée lundi en meeting.

Les entreprises de chemins de fer souffrent, déperissent, faute de secours. Le gouvernement déchu leur a promis beaucoup, a peu tenu ; comment leur venir efficacement en aide ? Une commission spéciale étudiera cet intérêt majeur pour le développement moral, social, économique de la Péninsule.

Quelles seront les bases de la loi électorale ? Les partis discutent leurs projets. Celui du comité que préside M. Olozaga admet le vote par provinces et par circonscriptions provinciales : deux circonscriptions par province, de six à dix députés à nommer ; trois, au-dessus de dix. Le comité prépare un manifeste où il expliquera sa combinaison, sans doute ; ses vues, peut-être.

Les feuilles espagnoles croient au rétablissement des relations pacifiques entre la Péninsule et les républiques hispano-américaines. Médiateurs, les Etats-Unis vont trouver, pour sceller la paix, deux auxiliaires puissants, irrésistibles : le fléau qui a semé la ruine, la désolation, la mort au Pérou, à l'Equateur ; la révolution, qui a bouleversé les institutions

publiques, modifié forcément la politique de l'Espagne.

L'Amérique du Sud est dans le deuil. L'Espagne est en travail d'une constitution nouvelle. La médiation devra son succès à deux révolutions : l'une de la nature, l'autre de la politique.

Le 8 novembre, à Palerme, le chef de la police a découvert un comité révolutionnaire. Des proclamations se terminant par ces mots : *Vive l'autonomie sicilienne!* ont été saisies. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Le tribunal de Belgrade a rendu son jugement dans l'affaire des complices de l'assassinat du prince Michel.

Maistorovitz a été condamné à mort. Trois prévenus ont été condamnés à cinq ans de prison et quatre autres ont été acquittés pour insuffisance de preuves.

La question de Tunis touche à sa solution. Si nous sommes bien informés, l'Angleterre non-seulement ne ferait pas obstacle aux propositions émises par la commission franco-tunisienne, mais elle serait encore disposée à user de son influence pour les faire accepter par toutes les parties intéressées.

Il n'est donc pas vrai, ainsi que le prétend un journal, que la question de Tunis n'avance pas et que l'on doive désespérer des efforts du ministre des affaires étrangères de France. C'est plutôt le contraire qui serait la vérité.

Le *Journal de Francfort* prétend qu'on craint que la guerre entre la France et la Prusse n'éclate, au plus tard, au mois de mars 1869.

Ce journal va plus loin, il annonce de quelle façon les préliminaires de la guerre se présenteront : « Napoléon III adresserait à Guillaume I<sup>er</sup> une sommation par laquelle il lui demanderait l'annulation des traités militaires avec les Etats de l'Allemagne du Sud, ainsi que l'évacuation de Mayence et du Sleswig du Nord. »

Nous ne perdrons pas notre temps à démentir de pareilles assertions ; il suffit de les reproduire pour que le bon sens public en fasse justice.

Le télégraphe a signalé les désordres dont la capitale de la Louisiane a été, à plusieurs reprises, le théâtre dans ces derniers temps.

Les journaux de New-York sont en effet remplis du récit d'épisodes sanglants et presque quotidiens. Voici, entre autres incidents de ce genre, ce qu'on télégraphiait de la Nouvelle-Orléans le 24 octobre.

« Une mêlée a eu lieu ce soir à dix heures entre un club blanc et un club noir. Les blancs ayant descendu Saint-Charles street jusqu'à l'endroit où se tenait le club de couleur, continuèrent leur promenade jusqu'à Canal street. Aussitôt après on entendit des coups de feu dans cette rue. Mais les deux clubs quittèrent précipitamment le lieu du combat, et l'on n'y trouva plus personne. Trois nègres avaient été tués. Canal street, dans l'endroit de la mêlée, est jonché de débris de lampes et de torches. Une foule énorme et surexcitée s'est portée dans la rue. C'est le même endroit où s'étaient déjà produits les désordres antérieurs. Il est impossible, jusqu'à présent, de savoir comment la querelle a commencé. On dit qu'un homme

blanc a été tué, et un jeune garçon blessé à la main. »

Deux jours après, le *Courrier des Etats-Unis* résumait la situation de la Louisiane en ces termes :

Le 26, on a appris à la Nouvelle-Orléans qu'il y avait eu des troubles dans la paroisse de Saint-Bernard, qui confine à la ville. Information prise, on a su qu'en effet une échauffourée sanglante avait eu lieu la veille à l'occasion d'une manifestation faite par deux clubs démocrates ; un blanc avait été blessé et deux nègres tués. Un de ces derniers était membre de la police métropolitaine. Le soir, les nègres s'étaient réunis et s'étaient portés à la boutique d'un boulanger espagnol, qu'ils avaient tué ainsi que son fils et sa belle-sœur. La maison a ensuite été brûlée ; la femme du boulanger s'est échappée avec un enfant dans ses bras.

On dit que deux autres maisons ont été incendiées, et que dans l'une d'elles quatre enfants ont été tués. On ignore encore s'il n'y a pas eu d'autres violences. Nombre d'habitants blancs de la paroisse ont déserté leurs maisons pendant la nuit, et se sont réfugiés à la Nouvelle-Orléans. Des troupes ont été envoyées sur les lieux.

Par suite de ces événements, la ville est maintenant sur le pied de guerre. Des membres éminents des deux partis se sont rendus auprès du général Rousseau, et sont tombés d'accord pour empêcher autant que possible toutes nouvelles démonstrations publiques de part et d'autre. Il est désormais avéré que les autorités civiles sont impuissantes à maintenir

**FEUILLETON.**

2

## LE FIGURANT,

Par M<sup>me</sup> ANAIS SÉGALAS.

(Suite.)

C'est que la petite ouvrière était une de ces fleurs de beauté, qui s'épanouissent sur les hauteurs des mansardes, comme les roses des Alpes sur la montagne. C'était là une pauvre fille bien riche de grâce en vérité ! Elle portait ses richesses sur son visage, comme d'autres les portent dans leurs poches.

— Ah ! c'est vous, monsieur le chanteur ! dit-elle en voyant Daniel ouvrir sa porte. Vous pouvez vous vanter d'avoir une voix bien contrariante et bien obstinée !

Daniel ne répondit pas, et tourna sa casquette entre ses mains, ce qui était chez lui un signe suprême d'émotion.

— Dites-moi, continua la jeune fille, est-ce que vous jouez souvent de cette vielle organisée que vous avez dans le gosier ?

Daniel la regardait, toujours de plus en plus ému, et la casquette s'agitait entre ses mains, comme un roseau tourmenté par l'orage.

— Pardon, mamzelle, lui dit-il enfin ; j'aurais dû

me taire, quand j'ai entendu votre petite voix ramager. Mais je ne pouvais pas deviner que le propriétaire de la voix était si... possédait tant...

Evidemment Daniel avait l'intention de faire un compliment, car il était rempli de bonnes intentions ; mais il était de ces gens qui, lorsqu'ils cherchent une phrase à la station de Saint-Denis, la trouvent à la station de Pontoise.

— Sans vous offenser, mamzelle, lui dit-il, peut-on vous demander si vous êtes depuis longtemps dans la maison ?

— Depuis hier seulement, sans cela, vous m'auriez déjà entendue chanter. Est-on bien ici ? Vous y plaisez-vous ?

— Si je m'y plais ! s'écria Daniel avec enthousiasme en regardant sa jolie voisine, c'est-à-dire que c'est la maison la plus agréable... parce que...

— Parce que ? demanda la jeune fille, en le regardant d'un air naïf.

Daniel rougit comme un soleil couchant, et reprit avec embarras :

— Parce que... les escaliers sont bien tenus et qu'il y a une fontaine dans la cour.

Après avoir dit cette belle phrase, il salua gauchement sa voisine, sans avoir trouvé le compliment qu'il cherchait.

On assure qu'il le trouva le lendemain.

Quelle est donc cette jeune fille, fée ou péri, brodeuse ou raccommodeuse de dentelle que vient de rencontrer Daniel ? Quel est son caractère, quelle est sa conduite ? Regardons sa petite chambre, et nous le saurons ; il y a toujours une certaine harmonie entre nos penchants, notre humeur et les objets qui nous entourent. Tout logis s'empreint d'une individualité.

Entrons dans la chambre de l'ouvrière. Voici des broderies, des aiguilles, une petite lampe qui, sans doute, éclaire de longues veilles ; cette jeune ouvrière est active. Tant mieux ! elle doit être sage : le travail est l'ange gardien des jeunes filles. Voici trois chaises de paille, des meubles de noyer, bien modestes. Tant mieux encore ! c'est le mobilier de la vertu. Quelques fleurs s'épanouissent sur la fenêtre ; quelques roses qui brillent dans un verre ornent la simple commode. Cette jeune fille a l'instinct poétique de la grâce et de l'élégance. Mais que renferme cette boîte sur laquelle est posée une couronne d'immortelles ?... Ouvrons-la... Elle contient une broderie inachevée et noircie par le temps, un outil d'ouvrier, des mèches de cheveux blonds et de cheveux noirs... Ah ! la pauvre enfant !... elle est orpheline ! C'est la boîte des reliques sacrées, la boîte des souvenirs de son père et de sa mère... Mais qui veillera sur cette jeune fille restée seule ainsi à dix-

sept ans ? Rassurez-vous ; regardez près du lit ; voyez-vous ce crucifix ? Il lui reste un père, un ami : celui qui a fait le ciel et la terre est le gardien de sa mansarde.

La mère de Daniel voulut connaître aussi sa gentille voisine, Ninette la brodeuse, et se prit d'amitié pour elle. Ninette commença par faire la condition expresse qu'on la laisserait chanter tout à son aise ; car la jeune fille était d'une joyeuse humeur. Elle se trouvait heureuse comme une reine (comme une reine qui logerait sous les toits). Elle habitait une mansarde, mais elle avait des pieds de dix-sept ans pour monter ses cinq étages : cela vaut mieux qu'un premier avec des rhumatismes ; elle ne possédait qu'un tout petit miroir, mais elle y regardait les cheveux que Dieu lui avait donnés et des couleurs bon teint, qu'elle ne prenait pas chez le parfumeur ; elle travaillait toute la semaine, il est vrai, et vivait renfermée dans une étroite et simple chambre ; mais la bonté de Dieu ne lui envoyait-elle pas le dimanche, le beau dimanche, pour prier, se reposer et mettre sa jolie robe à petits bouquets roses ?

Ninette la brodeuse ne trouvait donc rien à désirer ; n'avait-elle pas ses dix-sept ans pour la réjouir, son aiguille pour la faire vivre, pas un remords dans l'âme et des chansons plein la bouche ? Elle était joyeuse, parce qu'elle n'avait rien à se reprocher, et chantait toute la journée, parce qu'elle ne faisait pleurer personne.

l'ordre. Le gouverneur Warmoth a demandé au général Rousseau de prendre sous sa direction tout le gouvernement de l'Etat; mais le général a refusé; seulement, la situation devenant de plus en plus menaçante, il a fait occuper la ville sur tous les points par la troupe.

Aux dernières nouvelles, les autorités militaires prenaient des mesures vigoureuses pour le maintien de la paix. Tous les clubs blancs de la ville, au nombre de plusieurs milliers, s'étaient rendus armés à l'hôtel-de-ville et avaient offert leurs services au maire pour faire le service de la police.

Mais, grâce aux dispositions prises, ils ont pu rentrer chez eux après avoir entendu des paroles rassurantes du général Steadman, du sénateur Oyden, du maître Conway, de M. Harry S. Hayes, et du shérif Maxwell.

Tous les policemen nègres ont été licenciés, et le soir on ne voyait pas un seul homme de couleur dans les rues. On ne craignait plus de désordres immédiats.

On écrit de Paris, le 7 novembre, à l'Union de l'Ouest :

Le capitaine d'un de nos bâtiments de l'Etat qui se trouve à la Havane, écrit que l'insurrection est formidable et que le gouvernement provisoire aura bien de la peine à conserver cette colonie. L'influence exercée par les Etats-Unis n'est pas douteuse. Il y aurait nécessité d'envoyer environ 12,000 hommes de renfort, mais il faut de l'argent, et le gouvernement en est totalement dépourvu. Il a demandé à la manufacture d'armes chargée de fabriquer 40,000 fusils Chassepot, une avance de 3 à 4 millions; les directeurs, pour fournir cette somme, ont écrit à Paris, au ministère de la guerre, pour demander, sur le paiement de leurs fournitures, l'avance de ces 3 ou 4 millions. Il a été répondu qu'on exécuterait fidèlement les marchés, mais qu'on ne pouvait devancer les époques de paiement. Le général Dulce, envoyé pour prendre le commandement militaire à la Havane, doit essayer des moyens de persuasion, faute de troupes en nombre suffisant, mais il s'agit de savoir si l'insurrection se laissera si facilement persuader.

Il y a, dit-on, depuis un certain temps, des négociations très-actives entre les cabinets de Berlin et de Madrid. Elles auraient assez d'importance pour nécessiter l'envoi de courriers spéciaux, afin de ne pas confier au télégraphe le secret de ces négociations. Quel est ce secret? La Prusse aurait-elle son candidat à mettre sur le trône d'Espagne? Voudrait-elle agir à Madrid comme elle le fait à Florence, pour obtenir en même temps l'alliance de l'Espagne et de l'Italie contre nous?

Une dépêche privée de Madrid prétend que Serrano, Prim et Topete démentent toute préférence pour la candidature du duc de Mont-

pensier. Le renseignement de ladite dépêche n'a aucune valeur: il faudrait, avant tout, une déclaration signée par les personnages sus-nommés. Cette candidature est énergiquement combattue par les républicains, les catholiques et les carlistes.

Les républicains étrangers excitent avec plus d'ardeur que jamais, le parti républicain espagnol.

Le prince don Carlos reçoit chaque jour des adhésions d'anciens ministres, généraux et autres fonctionnaires d'Isabelle. Parmi ces adhésions, on signale celle du comte de Galve qui était deuxième secrétaire de l'ambassade d'Espagne à Paris.

On lit dans le Monde :

Victor-Emmanuel serait en ce moment, à ce qu'on dit, atteint de douleurs rhumatismales assez vives pour lui interdire un long voyage. Ce qui est plus certain, c'est que la santé de la duchesse de Gênes, mère de la princesse de Piémont, inspire de sérieuses inquiétudes. Les médecins lui conseillent d'aller respirer l'air natal à Dresde, et c'est ce qu'elle se décidera à faire aussitôt qu'elle pourra supporter les fatigues du voyage.

Les médecins de Lisbonne font la même prescription à la reine Marie Pie, mais là aussi se présente l'obstacle du long trajet entre Lisbonne et Turin, et l'on n'a pas encore trouvé le moyen d'éviter la difficulté. En attendant, la pauvre jeune reine du Portugal dépérit visiblement et d'une manière effrayante, si nous devons nous en tenir aux lettres privées qui arrivent de Lisbonne.

On connaît bien peu de souverains qui aient été aussi cruellement frappés dans leurs affections de famille que le roi Victor-Emmanuel. Il a perdu, dans la même année, sa mère, sa femme et son frère, ces deux derniers à la fleur de l'âge. Le prince Othon, son troisième fils, a suivi ses parents dans la tombe, à l'âge de dix-huit ans. Peu de temps après, la princesse de la Cisterna, belle-mère de son second fils, qui n'avait pas encore cinquante ans et qui était d'une santé très-robuste, mourut quelques mois après le mariage de sa fille unique avec le prince Amédée, duc d'Aoste. Maintenant, voici que des nouvelles alarmantes se répandent sur la belle-sœur du roi et sur sa fille.

Pour les articles non signés : P. GODET

## Nouvelles Diverses.

Tous les journaux s'occupent de la souscription ouverte pour élever un monument au représentant du peuple Baudin. Ce qui n'était qu'un incident tend à devenir un événement.

Le Temps, un journal relativement modéré, publie ce matin une liste, où nous trouvons des noms de nuances politiques et de signifi-

cation très-différentes. Nous y voyons, par exemple, en tête le nom de M. Dufaure; nous y voyons le nom de M. Neffizer et de ses collaborateurs; nous y voyons le nom de M. Charles Dollfus; nous y voyons le nom de M. le vicomte de Peyronnet.

C'est une liste de coalition. La manifestation isolée d'un parti, du parti républicain, se transforme en manifestation collective des partis.

Nous apprenons que M. Peyrat, rédacteur-gérant de l'Avenir national, et M. Duret, gérant du Réveil, sont cités pour vendredi 13 novembre, devant le tribunal de police correctionnelle, pour délit de manœuvres à l'intérieur.

Nous regrettons d'avoir à enregistrer de fâcheuses nouvelles sur la santé de M. Havin.

Frappé d'une attaque d'apoplexie sérieuse, l'honorable député, directeur du Siècle, est dans un état qui laisse à peine quelque espoir à sa famille et à ses amis.

La Gazette de France nous apprend que M. Thiers travaille depuis plusieurs années à un grand ouvrage, en six volumes, sur la religion, l'histoire générale, les arts et les sciences. Le volume sur la philosophie serait déjà terminé.

On lit dans la Franche-Comté, à la date du 7 novembre :

La neige a fait sa première apparition chez nous cette nuit, et est tombée en assez grande abondance, tellement que ce matin la route départementale de Montbeillard à Delle s'est trouvée en partie interceptée par suite du rapprochement et de l'affaissement des arbres chargés de neige, dans la traverse du bois de la Compagnie des forges d'Audincourt.

Plusieurs personnes, venues de Foschesle-Prizet à la gare de Beaucourt par le chemin du bois, ont eu toutes les peines à se tirer d'affaire, car les branches, surchargées de neige et cassées par le poids, les obligeaient à se courber complètement pour pouvoir passer.

Nous recevons de nombreux renseignements sur un tremblement de terre survenu dans l'ouest de l'Angleterre et dans le sud du pays de Galles. C'est dans cette même contrée que fut ressenti le tremblement de terre de 1863.

Les effets observés varient beaucoup. Dans plusieurs endroits on a ressenti un seul choc, ailleurs trois. En d'autres lieux les commotions étaient accompagnées du même bruit souterrain entendu en Irlande.

D'après ce que l'on écrit de Bristol, le phénomène a dû arriver à onze heures moins vingt, dans la nuit du vendredi au samedi. La terre sembla osciller, les meubles furent mis en mouvement, les garnitures de cheminées légèrement déplacées. Un gentleman qui a

longtemps habité l'île de Tabago et assisté à plus d'un tremblement de terre, a déclaré qu'il n'y avait pas à douter que cet effet ne provint de la même cause. La commotion a été ressentie dans tous les environs de la ville, jusqu'à Reyham, qui est à environ trois lieues de Bristol.

A Exeter, le phénomène a été surtout remarqué dans un workhouse, où il a jeté une grande alarme. Tous les gens de l'établissement ont été éveillés et sont descendus dans les cours.

La frayeur y était telle que la population du workhouse est demeurée sur pied toute la nuit.

A Leamington, trois chocs bien distincts ont été ressentis. Ils se sont succédé dans un intervalle de quelques secondes. Les vibrations n'ont pas duré plus d'une minute.

C'est dans le Worcestershire que le tremblement de terre a été le plus sensible et remarqué sur une plus longue étendue. Tout le comté l'a ressenti, et il n'est point une maison qui n'en ait été plus ou moins éprouvée. Les meubles ont été déplacés, les pendules arrêtées, des garnitures de cheminées renversées et brisées. On cite un fait fort curieux arrivé dans la cave d'une ferme, où l'on avait suspendu des courges au moyen de longues ficelles.

Les vibrations du sol imprimèrent un mouvement de balancement à ces courges, qui donnèrent les unes sur les autres et produisirent la plus singulière musique. Le fermier était en ce moment au-dessus de cette même cave, assis sur une chaise et occupé à délier ses souliers pour se mettre au lit. La commotion du sol le saisit dans cette position peu équilibrée et le jeta sur le parquet. Il se mit à crier au voleur.

Les commotions ont été signalées dans le Monmouthshire. Elles y étaient cependant moins fortes que dans le dernier comté, et accompagnées d'un bruit souterrain que les témoins ont comparé au roulement d'une forte charrette ou d'un train de chemin de fer entendu dans le lointain.

Du reste, dans toutes les contrées où il a été remarqué, on a reconnu que ce tremblement était fort loin d'être aussi sérieux que celui de 1863.

Ce n'est que vers le commencement du dix-huitième siècle que l'acajou fut pour la première fois introduit en Angleterre. Un capitaine de navire en avait apporté des Antilles quelques poutres, qu'il avait emportées comme lest; il en fit présent à son frère, le docteur Gibbons, qui justement se construisait une maison. Mais le bois fut trouvé trop dur par les charpentiers et on le mit dans quelque coin. Plusieurs mois après, la femme du docteur ayant besoin d'une planche, dans sa cuisine, on en scia une dans un des troncs d'acajou:

Tous les jours, Daniel vit la jeune fille, et cessa de dormir toutes les nuits, ce qui le contrariait, parce que cela dérangeait ses habitudes. La brodeuse songeait-elle à lui, de son côté? L'histoire ne le dit pas encore; mais il était très-avantageux pour Daniel d'être vu le plus souvent possible: le premier jour, on ne remarquait que sa figure et sa gaucherie, ce qui n'était pas séduisant; mais, les jours suivants, on voyait apparaître, l'un après l'autre, quelque trait de bonté, de dévouement, et il montrait, sans le vouloir, un petit coin de son cœur, qui était excellent à connaître.

Un jour, il rentra joyeusement dans sa mansarde, où sa mère travaillait à côté de Ninette.

Mamzelle Ninette, dit-il d'un air triomphant, voulez-vous aller ce soir au Vaudeville? Voici un billet pour vous et ma mère, mais un billet joliment aristocratique: deux places de première galerie, que m'a données le jeune premier.

Deux places de première galerie! s'écria Ninette. Mais je serai placée là comme une reine! Oh! que je vais m'amuser! moi qui vais si rarement au spectacle!

Pour ça, c'est vrai, vous êtes plus souvent à l'église. Pendant que je chante au lutrin, le dimanche, je vous vois prier dans un coin, mais prier avec tant de ferveur, qu'on vous prendrait pour une sœur grise en

robe de jaconas rose.

Le soir, Ninette et la mère de Daniel se placèrent à la première galerie du Vaudeville. Après un de ces petits levers de rideau, que l'on donne au public comme les premières fusées d'un feu d'artifice, on commença la grande pièce. Naturellement, c'était un drame: le Français, né malin, qui créa le drame larmoyant, funéraire et poitrineux, l'a transplanté sur les plus joyeux théâtres.

Hélas! que j'en ai vu mourir, de jeunes Doctes!

Sur la terre classique des couplets et des flonflons, qui s'appelle le Vaudeville, on voyait déjà croître le saule pleureur, qui baigne ses longs rameaux dans un fleuve de larmes.

Lorsqu'on fut arrivé à la fin du premier acte, on s'appréta à célébrer le mariage de la jeune première, fille d'une duchesse, et naturellement on invita, pour y assister, l'élite de la société parisienne. Cette société se trouvait représentée par une infinité de cordonniers, de garçons tailleurs, etc., qui composaient l'armée des figurants. Bien entendu, Daniel se trouvait dans cette noble phalange.

Le notaire entra en scène; aussitôt le chœur des figurants se livre à sa joie: car il faut remarquer, en passant, que ces honnêtes figurants sont les gens les

moins égoïstes du monde; ils s'oublient eux-mêmes, et ne se réjouissent ou ne s'attendrissent que sur le bonheur ou le chagrin d'autrui. Mais, ô désespoir! une catastrophe imprévue, terrible, dramatique, vient tout-à-coup rompre le doux hymen du jeune premier et de la jeune première, et aussitôt le chœur des figurants se livre à sa douleur.

Alors commence entre les deux fiancés une scène d'adieux déchirants. Le jeune premier s'est identifié avec son rôle, il l'a étudié en véritable artiste, avec tout son cœur et tout son esprit; il obtient des effets inattendus, saisissants. Le public commence par répandre une averse de larmes, qui bientôt est suivie d'un tonnerre d'applaudissements.

Daniel regarde Ninette... Elle pleure aussi, Ninette; elle pleure comme Zaire, et Daniel n'est pas l'Orosmane qui fait couler ses larmes.

En voyant les pleurs de Ninette, le pauvre Daniel, qui n'avait jamais songé à sortir de son obscurité, comprend tout-à-coup la joie du triomphe. Pour la première fois, il mesure l'immense distance qui existe entre lui et l'heureux artiste, et le démon de l'envie, qui rôde sans cesse dans les coulisses, vient torturer entre ses griffes le cœur de l'humble figurant.

Les braves seront donc toujours pour les autres! se dit-il en arpentant le théâtre, quand le rideau fut

baissé. Je verrai le premier rôle obtenir des succès de larmes; les mouchoirs se déploieront en son honneur, comme les drapeaux de la victoire, celui de Ninette surtout! Et pendant ce temps-là, relégué au troisième plan, je me contenterai de chanter avec les camarades:

O surprise! ô douleur!

ou quelque chose de semblable! Comment! Je suis là, sur les mêmes planches que les acteurs, avec le même public, et personne ne prend garde à moi! Je vois la gloire allumée comme un grand feu, au milieu du théâtre: M. Félix s'y chauffe les pieds tous les soirs; mais, si je voulais m'en approcher, on se moquerait de moi, et l'on me dirait: « Il n'y a pas de place au coin du feu. »

A ce moment, quelqu'un le heurta, en passant rapidement près de lui; c'était le régisseur, le vice-roi du théâtre.

Qui veut se charger de porter la lettre du troisième acte? cria-t-il. Julien n'est pas à son poste. Qui veut le remplacer?

Moi! s'écria Daniel, avec transport.

Toi, mon garçon?... Tu n'es pas tout-à-fait aussi beau que le berger Paris, mais il ne faut pas être trop difficile; avec un peu plus de rouge, cela passera. Allons, va te badigeonner, et apprends ton rôle.

(La suite au prochain numéro.)

en la polissant, on fut émerveillé de la couleur et du brillant de la planche; le docteur alors s'en fit faire un bureau. La duchesse de Buckingham vit ce meuble, et bientôt tout le monde à la Cour ne voulait plus que de l'acajou.

#### AUTREFOIS. — AUJOURD'HUI.

Autrefois, on réunissait ses voisins et amis à une table où le gâteau domestique et le vin vieux du cru égayaient les jours de fête; aujourd'hui, le fils, bourgeois comme son père, s'ennuie, dans des salons richement meublés, à des repas où cinq à six sortes de vins ne ramènent pas le plaisir. Autrefois un même mobilier servait à plusieurs générations; les meubles se gardaient comme les traditions, et le fils s'honorait de pouvoir dire: «Voilà le fauteuil où s'asseyait mon père!» Aujourd'hui le moindre bourgeois change de mobilier trois fois dans sa vie; mais, en retour, sa demeure est étroite, tout y manque d'air, d'ampleur et de bon goût. On surcharge les meubles de frivolités achetées très-cher et dont personne ne peut dire à quoi elles servent, ni ceux qui les achètent, ni ceux qui les vendent, ni ceux qui les admirent. LE P. LACORDAIRE.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Paris, le 8 novembre 1868.

Monsieur le directeur,

L'honorable M. Galland, ingénieur de la compagnie du chemin de fer de Poitiers à Saumur, a bien voulu honorer d'une réponse sympathique mon article de l'*Echo* du 3 courant. Veuillez lui en transmettre, je vous prie, tous mes remerciements, en lui faisant connaître que c'est du *Journal des Travaux publics*, répété par l'*Echo*, que je dois d'avoir devancé par mes desirs ce qui ne deviendra une réalité que dans un avenir prochain.

Loin de moi l'envie de blâmer ce qui me paraît un retard, et, dont je ne saurais être juge. J'aime bien mieux, au contraire, que l'œuvre soit étudiée à fond, pour un succès assuré, que de la voir échouer par précipitation; et j'approuve fort M. Galland de n'appeler à lui la souscription publique qu'après avoir exposé et fait connaître *in extenso* ses plans, ses idées, et les motifs du succès qu'il espère. Les lettres qu'il annonce seront un argument irrésistible, sans doute, une force colossale: les Saumurois s'empresseront de les étudier et d'y répondre en déliant les cordons de leur bourse. Il importe, en effet, que notre cher pays retrouve la vie et l'activité commerciale, que ce rail-way est appelé à lui rendre avec une certitude pour ainsi dire mathématique. Que serait-ce si Montreuil devenait le point de jonction entre Loudun, Thouars et Cholet!

Je le souhaite, mais comme il me faut bien confesser que je ne possède aucune des connaissances nécessaires en matière pareille, je m'en rapporte aux lumières de qui de droit, et avec d'autant plus de raison que déjà le tracé par Montreuil est un bienfait, et que la gare de Saumur me paraît devoir être placée dans d'excellentes conditions.

Et maintenant, merci pour votre bonne action, M. l'ingénieur, d'avoir bien voulu appuyer de votre sympathie les droits et le dévouement de mon compatriote Rabouin O'Sullivan, aux études duquel vous rendez hommage en homme intelligent et loyal. Votre voix, aussi honorable qu'elle est puissante, devra être entendue et comprise.... Espérons donc que toute justice n'est point encore éteinte dans tous les cœurs, et que, si elle a disparu quelque part, elle se retrouvera dans le candidat à la députation pour le canton de Thouars, M. de Larochejaquelein fils.

PAUL PROUTEAU.

La brochure que M. Galland nous a annoncée dans sa dernière lettre, vient de paraître. Elle se divise en sept lettres qui donnent des

explications très-satisfaisantes sur les questions suivantes:

- La 1<sup>re</sup>, sur l'assurance du capital;
- Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, sur les produits de la ligne;
- La 4<sup>e</sup>, sur le nouveau tracé;
- La 5<sup>e</sup>, sur les rapports avec la Compagnie d'Orléans;

La 6<sup>e</sup>, sur le revenu des actions et l'exploitation à forfait;

La 7<sup>e</sup>, sur la traversée de Saumur.

Ces questions, provoquées par une maison de commerce importante de la ligne de Poitiers à Saumur, sont traitées sous forme de *Lettres à un ami*.

Ces diverses lettres intéressant au plus haut point notre pays, nous les donnerons successivement et presque intégralement.

M. G. Galland désire ardemment que cette publication remplisse le but qu'il s'est proposé, qu'elle éclaire d'un jour nouveau toutes les questions qui se rapportent à l'exécution rapide du chemin de fer projeté.

Du reste, toutes les personnes que cette affaire intéresse à un titre quelconque et qui auraient quelques nouvelles questions à adresser, sont invitées à les transmettre le plus tôt possible à M. Galland, rue Bleue, 27, Paris.

Saumur, 11 novembre 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Un avocat, quel que soit son talent, ne peut gagner une mauvaise cause; M. Albert Bruas vient de confirmer une fois de plus cet adage.

Y a-t-il dans son *dernier mot* une idée nouvelle, une preuve qui détruit la vérité de nos assertions? nous ne le pensons pas!

C'est en vain qu'il se dépite contre le paysage inanimé de la Breille, contre le style figuré des *Chroniques saumuroises*, contre les souvenirs patriotiques de 1792, etc.....

Tout cela ne *romanise* pas les camps de la Breille. Maintenant que les lecteurs sont édifiés sur leur origine, passons à d'autres sujets et laissons à notre jeune contradicteur le plaisir d'avoir le *dernier mot*. PAUL RATOUIS.

S'il faut en croire le *Nouvelliste* de Rouen, le gouvernement aurait remis de nouveau à l'étude la suppression des octrois, dont il s'est notamment occupé il y a trois ans.

Des rapports auraient déjà été demandés à ce sujet aux administrations départementales par le ministre des finances, et l'on prête à M. Rouher, ainsi qu'à M. de Forcade la Roquette, un plan complètement inédit pour compenser, au point de vue fiscal, l'abolition du produit des octrois.

On ajoute que le projet du gouvernement pourrait être élaboré et soumis au conseil d'Etat avant l'ouverture de la session.

Une affiche de la compagnie du chemin de fer d'Orléans fait connaître que désormais les dames voyageant seules trouveront, sur tout le réseau exploité par la compagnie, des compartiments spéciaux de 1<sup>re</sup>, de 2<sup>e</sup> et aussi de 3<sup>e</sup> classe.

On lit dans l'*Union libérale* de Tours: «Hier soir, un jeune homme qui était venu à la gare de Mettray en cabriolet, afin d'y attendre une personne venant de Tours par le train de cinq heures et demie, eut l'imprudence d'abandonner sa voiture. Le cheval, profitant du défaut de surveillance, toujours si nécessaire même envers les animaux les plus soumis, se dirigea sur la voie ferrée, en passant par la gare des marchandises, et parcourut ainsi quelques centaines de mètres. Le train se remit en marche et écrasa le cheval et la voiture. Arrêté aussi promptement que possible, le convoi a été retardé de quelques heures par cet accident.»

La *Charente Inférieure* dit, d'une autre part: «On nous annonce que le train des Charentes venant de Rochefort a rencontré, mercredi matin, non loin de Taillebourg, un bœuf qui s'était introduit sur la voie. Le ruminant a été

broyé, et au choc la machine a déraillé, entraînant à sa suite le convoi.

» Aucun accident n'a eu lieu, et un train de secours a dû être expédié pour prendre les voyageurs.»

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODRY.

### Dernières Nouvelles.

La *Gazette* de Madrid publie la loi électorale. Sont électeurs tous les Espagnols âgés de vingt-cinq ans, excepté ceux privés des droits politiques ou condamnés à des peines afflictives.

Les élections des Cortès auront lieu par provinces.

On nommera un député par 45,000 habitants et un par fraction dépassant 22,500.

Le vote durera trois jours.

Les listes électorales seront fermées entre le 15 et le 25 novembre.

Le nombre des députés sera de 350.

Vienne, 11 novembre. — Le *Tagblatt* assure que l'on songerait sérieusement à Bucharest à proclamer, le 15 décembre, l'indépendance complète des principautés danubiennes.

Washington, 10 novembre. — Le Congrès s'est réuni aujourd'hui, mais le nombre des membres présents étant insuffisant l'ajournement a été prononcé.

Pour chronique locale: B. GOBET.

#### CHEMINS DE FER

De la Ligne d'Italie par le Simplon  
(NOUVELLE COMPAGNIE ANONYME)

Souscription Publique

POUR

l'Émission de 154,166 Obligations

COMPLÉMENTAIRES DU CAPITAL SOCIAL

sur lesquelles 62,500 sont réservées  
aux Souscripteurs français.

Cette émission est faite en vertu d'une Loi spéciale votée dans l'intérêt de la Compagnie et des chemins de fer du Simplon, le 4 septembre 1868 par le Gouvernement suisse qui a homologué les Statuts, et en conformité du décret de l'Empereur du 11 mai 1861, rendu en faveur des Sociétés anonymes suisses.

Les Nouvelles Obligations  
sont émises à 240 fr.

ELLES SONT REMBOURSABLES  
A 525 FRANCS

400 francs argent, 125 francs en action  
Et rapportent un intérêt annuel

de QUINZE FRANCS

Payable par semestre, les 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre de chaque année, sans charges ni retenue, au siège administratif, à Paris, où dans les autres bureaux de la Compagnie en Suisse et en Italie. Chaque obligation est accompagnée d'une action de jouissance de 125 fr. libérée, qui remplacera l'obligation remboursée, et jouira, par conséquent, des dividendes augmentés progressivement par l'amortissement des obligations.

CES OBLIGATIONS SONT PAYABLES

50 fr. en souscrivant;

50 fr. en recevant les titres provisoires;

50 fr. du 1<sup>er</sup> au 15 mars 1869;

50 fr. du 1<sup>er</sup> au 15 mai 1869;

40 fr. du 1<sup>er</sup> au 15 juillet 1869.

Tout versement anticipé est bonifié d'un intérêt de 6 0/0, tout versement en retard doit 7 0/0.

Majoration, Rachat avec Primes,  
Amortissement des Obligations.

1<sup>o</sup> Ces nouvelles Obligations sont remboursées à 525 fr., dont 125 en Action entièrement libérée, remise immédiatement avec l'Obligation, et 400 francs en espèces au fur et à mesure des tirages:

Les nouvelles Obligations de la Ligne d'Italie, comme toutes les obligations de Chemins

de fer sont majorées par la voie du sort et reçoivent par leur remboursement une Prime dont la valeur réelle varie selon l'époque de ce remboursement désigné par le tirage, et ce, d'après les tables d'amortissement approuvées par l'Assemblée générale.

2<sup>o</sup> Les nouvelles Obligations participeront en outre aux avantages d'un tirage de

### TROIS MILLIONS

Cinq Cent Mille Francs.

Par suite de la Loi suisse du 4 septembre 1868, qui réserve sur les bénéfices de l'acquisition trois millions deux cent mille francs, il sera fait par l'Etat et la Compagnie un tirage de trois mille deux cents numéros d'Obligations auxquels appartiendront ces trois millions cinq cent mille francs, ce tirage aura lieu dans les deux mois après l'échéance du dernier versement.

Les 1,600 premiers numéros sortis par la voie du sort seront donc remboursés à différents taux successivement dans l'ordre de leur tirage:

1 obligation à Cinq Cent Mille fr. . . . .	500,000
1 <sup>o</sup> d <sup>e</sup> à Trois Cent Mille fr. . . . .	300,000
1 <sup>o</sup> d <sup>e</sup> à Deux Cent Mille fr. . . . .	200,000
3 obligations à Cent Mille fr. . . . .	300,000
6 <sup>o</sup> d <sup>e</sup> à Cinquante Mille fr. . . . .	300,000
10 <sup>o</sup> d <sup>e</sup> à Vingt-Cinq Mille fr. . . . .	250,000
20 <sup>o</sup> d <sup>e</sup> à Dix Mille fr. . . . .	200,000
8 <sup>o</sup> d <sup>e</sup> à Cinq Mille fr. . . . .	40,000
100 <sup>o</sup> d <sup>e</sup> à Deux Mille fr. . . . .	200,000
450 <sup>o</sup> d <sup>e</sup> à Mille fr. . . . .	450,000
1,000 <sup>o</sup> d <sup>e</sup> à Cinq Cents fr. . . . .	500,000

1,600 obligations 3,240,000

Les 1,600 numéros suivants recevront en argent la majoration ou prime que leur donnerait leur remboursement immédiat, soit 160 fr. tout en conservant le droit d'être remboursés intégralement au tirage des numéros désignés pour l'amortissement, c'est-à-dire 400 fr. plus l'action de 125 fr.

Ce tirage de 3,200 obligations assure donc immédiatement aux souscripteurs une obligation avec prime privilégiée par environ cinquante obligations sur l'émission totale.

Le tirage aura lieu en séance publique au moyen du système employé par la Ville de Paris et sous le double contrôle de l'Etat et de la Compagnie.

Indépendamment de ces avantages, le brillant avenir de la Voie ferrée du Simplon qui sert de jonction aux chemins de fer les plus importants de chaque côté des Alpes, doit assurer à ces Titres une valeur considérable et progressive.

EN EFFET, la Ligne du Simplon RELIE  
Les Chemins de fer:

De LYON A GENÈVE; — De PARIS A LYON, dans la direction de Dijon, Pontarlier et Jougues; — De l'EST (Bâle); — Du NORD; — De l'OUEST-SUISSE; — Du CENTRAL-SUISSE, au nord des Alpes,

Avec les Chemins de fer:

LOMBARDS-VÉNITIENS; — De TURIN A GENÈVE; — CENTRAL ITALIEN; — Les Chemins romains, D'ARONA-NOVARE-ALEXANDRIE et toutes autres voies ferrées de la HAUTE-ITALIE, au sud des Alpes.

Les statistiques faites par des Commissions spéciales et les ingénieurs les plus autorisés ont constaté toute l'importance du mouvement commercial et du transit des Voies ferrées à travers les Alpes entre l'Italie et les autres parties de l'Europe; le Chemin de fer du SIMPLON, passage le plus court pour LA MALLE DES INDES, est la Ligne centrale et la plus directe entre Londres, Paris et Milan, et donnera facilement un produit net de 10 à 12 0/0 du capital engagé.

La Nouvelle Compagnie exploite déjà 160 kilomètres par le double service de sa Voie ferrée et de ses Bateaux à vapeur; cette exploitation sera augmentée l'année prochaine d'environ cent kilomètres.

**L'Émission de 134,166 Obligations EST FAITE**

En SUISSE : à SION à la Banque de l'Etat et dans les Bureaux de la Nouvelle Compagnie ; à GENÈVE, dans les bureaux de la Ligue d'Italie.

En ITALIE, comme pour l'ALLEMAGNE, l'ANGLETERRE, la BELGIQUE, la HOLLANDE, etc., chez les Banquiers et Correspondants désignés dans les journaux de chaque Pays.

**LA SOUSCRIPTION**  
aux 62,500 Obligations réservées à LA FRANCE  
**SERA OUVERTE**  
A PARIS et dans les DÉPARTEMENTS

le Samedi 7 Novembre

de 10 heures du matin à 4 heures du soir ;  
**ELLE SERA CLOSE**

Le Mardi 17 Novembre à Paris  
et le 18 dans les Départements.

Les bureaux resteront ouverts les dimanches.  
L'Administration se réservant le droit de faire  
la clôture avant cette date.

**LES SOUSCRIPTIONS SERONT REÇUES**

**A PARIS**

au siège de l'Administration centrale :  
**BOULEVARD HAUSSMANN, 50**  
(ancien 19).

Derrière le Nouvel Opéra.

Dans les départements, comme en Suisse, en Italie et dans tout l'Etranger, chez les Banquiers Correspondants de la Compagnie.

Les lettres de souscriptions devront être accompagnées du montant du premier versement en billets de Banque, mandats ou chèques (50 fr. par Obligation), et adressées à l'Administration centrale, à Paris. (484)

Sommaire du Paris-Magazine du 8 novembre.

Lettres parisiennes . . . . .	Ch. JOLIET.
Une épisode de l'invasion . . . . .	R. DU FRANCOIS.
L'Infidèle . . . . .	Hipp. PHILIBERT.
Les Aïeux de Figaro . . . . .	Émile MAISON.
Un Héros sans le savoir . . . . .	Aimé COURNET.
Le Vin des Étoiles . . . . .	Jules FORNI.
De Paris à Bude . . . . .	Louis DÉPRET.
La Légende des Morts . . . . .	D. BALLEYGNIER.

Les Mots de la semaine . . . . .  
Les Concerts populaires . . . . . Arthur POUJIN.  
Buletin bibliographique . . . . . A. P. ET E. M.  
Paris-Artist . . . . . Octave d'AVRIL.  
Autour de la corbeille . . . . . Pierre THOMIN.

**M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.**

**BULLETIN FINANCIER.**

La Bourse accuse la même fermeté que la semaine dernière; les cours de certaines valeurs ont même progressé.

La rente française se tient à 71.15 et l'emprunt à 71.02 1/2, l'Italien à 55.90, le Crédit mobilier à 285.

Le sort de cette dernière valeur est toutefois fort incertain.

Les actionnaires de la Compagnie immobilière sont convoqués pour le 26 novembre en assemblée extraordinaire, pour entendre l'exposé de la situation des affaires sociales.

Quand l'assemblée générale du Crédit mobilier, depuis longtemps ajournée, sera-t-elle de nouveau convoquée ?

On a appelé vendredi devant le tribunal civil, et renvoyé à huitaine le procès d'actionnaires de la Compagnie immobilière contre les administrateurs; il s'agit

d'une demande de remboursement au prix d'achat d'actions achetées sur la foi de rapports qualifiés de faux, et ayant permis la distribution de dividendes non acquis.

L'attention des capitalistes intelligents, de ceux qui, à une prime assurée, et à un revenu important, veulent joindre une sécurité de tout repos, se porte depuis quelque temps sur les actions des Salines de l'Est, qui sont fort recherchées à 760 fr. A ce prix, on trouvera qu'elles sont véritablement capitalisées trop bas, si l'on songe que les bénéfices de la Société, qui étaient en 1862 de 338,000 fr., ont progressé sans interruption et se sont élevés à 930,000 fr. pendant le dernier exercice, promettant de distribuer un dividende de 52.50 par action. Il n'est pas douteux que cette progression n'aille croissant, et que le cours de 800 fr. ne soit bientôt atteint, ce qui ne mettrait pas encore le prix en harmonie avec la valeur du titre.

**BOURSE DU 10 NOVEMBRE.**

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 71 60.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 101 50.

**BOURSE DU 11 NOVEMBRE.**

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 71 75.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 101 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>r</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilange.

**A VENDRE**  
PAR ADJUDICATION,  
Le dimanche 29 novembre 1868, à midi,

En l'étude de M<sup>r</sup> TOUCHALEAUME, notaire,

**LES IMMEUBLES**

Ci-après,  
Dépendant de la succession Bourgeon, du Pont-Fouchar.

1<sup>er</sup> Lot.

La ferme de la Maison-Neuve, commune de Trèves-Cunault, d'une contenance de 8 hectares 53 ares, ci . . . . . 8 h. 53 a.

2<sup>e</sup> Lot.

Une maison, sise au Pont-Fouchar, impasse du Bourg-Neuf, commune de Bagneux, joignant l'impasse du Bourg-Neuf, l'école des sœurs et M. Janin.

Voir les placards affichés.

S'adresser à M. François PERCHER, expert à Saumur, rue Neuve-Beurpaire, ou à M<sup>r</sup> TOUCHALEAUME.

Etude de M<sup>r</sup> GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

**COUPE**

**DE BOIS-TAILLIS**  
et pieds de peupliers,  
**A VENDRE**

A l'adjudication qui aura lieu par le ministère de M<sup>r</sup> Galbrun, notaire, en la demeure du garde de M<sup>me</sup> la baronne de Grandmaison, à la Madeleine, commune de Cizay, Le dimanche 15 novembre 1868, à midi précis.

1<sup>o</sup> Dans la Forêt, commune h. a. de Cizay . . . . . 9 62

2<sup>o</sup> Le bois des Carries, même commune . . . . . 5 »

3<sup>o</sup> Et les Garennes, commune du Vaudelnay-Rillé . . . . . 12 44

Total . . . . . 27 06

4<sup>o</sup> Quarante peupliers, sur la prée de la Durandière, commune de Montreuil-Bellay.

S'adresser, pour visiter, aux Gardes, et pour prendre communication des conditions, à M. BULLEAU, au Coudray-Macouard, ou à M<sup>r</sup> GALBRUN, notaire. (486)

**A VENDRE**

Vin rouge en fûts, de 1865, bien soigné et parfaitement conservé. S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

En un seul lot,

TROIS BARRIQUES d'excellent vin rouge de 1865. — Crû de Brézé. S'adresser au bureau du journal.

**MINISTÈRE DE LA GUERRE.**

**ADJUDICATION**  
de travaux

**De Couverture de bâtiments militaires.**

Le lundi 7 décembre 1868, à l'heure de midi, il sera procédé à la Mairie de Saumur, en présence de M. le Maire, du Sous-Intendant militaire et du Commandant d'artillerie de la Place, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées remises à l'ouverture de la séance, des travaux à exécuter pour l'entretien des couvertures des bâtiments de l'artillerie de la place de Saumur, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1869 jusqu'au 31 décembre 1877.

On prendra connaissance du cahier des charges, au bureau de l'artillerie, à Saumur, au Château.

Le Sous-Intendant militaire, (497) CASTEX.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

**VENTE**

**DE VIEUX OBJETS.**

Le samedi 21 novembre 1868, à une heure après midi, dans la cour du Tribunal civil de Saumur, il sera procédé à la vente publique aux enchères de débris de fusils brisés, de filets de pêche, de ferrailles et autres objets.

On paiera comptant et cinq pour cent en sus.

Saumur, le 12 novembre 1868.  
Le Receveur des domaines, (498) PARISOT.

**A VENDRE**

**UNE JOLIE MAISON**

Avec Clos et beau Jardin, Occupée autrefois par Madame veuve Orthlieb.

S'adresser à M. MARÉCHAL, rue des Boires. (474)

Etude de M<sup>r</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1869,

**MAISON**

Rue de la Fidélité, Avec cour, remise et écurie; Occupée par M. GALLAIS, négociant.

S'adresser, pour traiter, soit à M. REVEAU, rue du Petit-Mail, n<sup>o</sup> 5; Soit à M<sup>r</sup> TOUCHALEAUME, notaire.

**MAISON A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

Rue de l'Hôtel-Dieu, 5.

S'adresser à M. GUIBERT, qui l'habite, ou à M. MACÉ, près l'église de Nantilly. (416)

**A VENDRE**  
**UNE BELLE CALÈCHE**

SIÈGE A LA FRANÇAISE

**AYANT PEU SERVI**

A un prix très réduit.

S'adresser à DUPONT, carrossier à Saumur,

Qui a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'il a un choix de voitures des plus variés, construites et en construction, toujours à des prix les plus modérés.

Plusieurs voitures d'occasion à deux et à quatre roues. (456)

**A VENDRE**

**MENUISERIE D'OCCASION**

Portes, fenêtres, placards, persiennes, etc., en sapin, chêne et bois blanc.

S'adresser à M. Paul JEUNETTE, place de l'Hôtel-de-Ville. (481)

**MAISON A LOUER**

Pour la St-Jean, 1869,

Située rue Dacier, n<sup>o</sup> 10, et place St-Pierre.

S'adresser à M. BONNEAU, rue de l'Hôtel-de-Ville, 7. (407)

Quiconque veut

recevoir

immédiatement

UN

ADMIRABLE

INSTRUMENT

Franc

et

à domicile.

PRENDRA UN ABONNEMENT D'UN AN

à L'ÉCHO UNIVERSEL

Journal Politique,

Littéraire,

Agricole & Financier.

RÉDIGÉ par des écrivains

honnêtes, libéraux, indépendants

et connus dans la presse. — DON-

NANT TOUJOURS des informations

très-précises. — REPRO-

DUISANT la substance et les

meilleurs articles des feuilles

françaises et étrangères. — TRAI-

TANT les questions agricoles et

financières. — L'ÉCHO UNIVER-

SEL paraît tous les Jedis, dans

le format des plus grands jour-

naux.

L'abonnement est seulement

de SEIZE FRANCS par an. Qui-

conque envoie cette somme, reçoit

immédiatement, GRATIS et

FRANCO, un superbe BAROME-

TRE anéroïde, portatif, tout en

cuivre, entièrement conforme au

modèle-ci-contre, indiquant sûre-

ment la pluie, le vent, la tem-

pête, le beau temps, et servant

aussi à mesurer les hauteurs. —

Cet instrument si utile coûte au

moins 30 fr. dans le commerce.

Les abonnements partent

du 1<sup>er</sup> ou du 15 de chaque

mois. — On s'abonne en

adressant un mandat de poste

ou des timbres-poste au

Gérant du journal, 44, rue

de Babylone, 44, Paris.



**POUR RIEN**

**BAROMÈTRE**

portatif, le seul prédisant sûrement les variations du temps;

Adopté par le public, la marine et tous les voyageurs;

Breveté, garanti, très-solide et très-élegant.

PRENDRA UN ABONNEMENT D'UN AN

à L'ÉCHO UNIVERSEL

Journal Politique,

Littéraire,

Agricole & Financier.

RÉDIGÉ par des écrivains

honnêtes, libéraux, indépendants

et connus dans la presse. — DON-

NANT TOUJOURS des informations

très-précises. — REPRO-

DUISANT la substance et les

meilleurs articles des feuilles

françaises et étrangères. — TRAI-

TANT les questions agricoles et

financières. — L'ÉCHO UNIVER-

SEL paraît tous les Jedis, dans

le format des plus grands jour-

naux.

L'abonnement est seulement

de SEIZE FRANCS par an. Qui-

conque envoie cette somme, reçoit

immédiatement, GRATIS et

FRANCO, un superbe BAROME-

TRE anéroïde, portatif, tout en

cuivre, entièrement conforme au

modèle-ci-contre, indiquant sûre-

ment la pluie, le vent, la tem-

pête, le beau temps, et servant

aussi à mesurer les hauteurs. —

Cet instrument si utile coûte au

moins 30 fr. dans le commerce.

Les abonnements partent

du 1<sup>er</sup> ou du 15 de chaque

mois. — On s'abonne en

adressant un mandat de poste

ou des timbres-poste au

Gérant du journal, 44, rue

de Babylone, 44, Paris.

**LA CENTRALE**  
Compagnie anonyme d'Assurances contre l'Incendie, la Foudre, l'Explosion du gaz et des appareils à vapeur, Etablie à Paris, Rue de Richelieu, n<sup>o</sup> 108, au Capital, de cinq millions.  
S'adresser, pour tous renseignements, à M. HUCHARD, rue Bodin, n<sup>o</sup> 1, à Saumur. (459)